

Le contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers est encourageant, toutefois un engagement plus fort est nécessaire pour un climat sain.

Sophie Fürst 26 04 2022

Berne, le 26 avril 2022 - **Le contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers proposé par la Commission de l'environnement invite les initiants et initiantes à l'optimisme. Il intègre l'objectif «zéro émission nette», une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre contraignante, ainsi que certaines mesures concrètes pour atteindre les objectifs climatiques fixés par l'Accord de Paris sur le climat. Néanmoins, le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indique qu'il convient de multiplier les efforts pour endiguer la crise climatique. Les objectifs intermédiaires prévus dans le contre-projet constituent le strict minimum.**

La Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-N) a terminé aujourd'hui ses travaux sur le contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers. Le texte de loi sera publié dans les prochaines semaines. Dès qu'il sera disponible, le comité de l'initiative l'examinera et prendra position sur le texte dans les détails. Le Conseil national se prononcera sur le contre-projet lors de sa session de juin.

Le contre-projet indirect représente un potentiel de changement fondamental

Le dernier rapport du GIEC montre que des solutions existent déjà. Toutefois, pour rester autant que possible sous la limite de 1,5°C, il faut multiplier les efforts et procéder à des changements structurels plutôt que progressifs. «Le contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers permet de faire avancer certaines transformations structurelles nécessaires en Suisse», explique Anthony Patt, Professeur de protection et d'adaptation climatique à l'EPF de Zurich. «Les derniers rapports du GIEC montrent que des investissements substantiels dans la protection du climat seront nécessaires dans les années à venir. L'ensemble de mesures proposées dans le cadre du contre-projet permettrait à la Suisse de se rapprocher d'une trajectoire de réduction compatible avec la limite de 1,5°C. C'est un pas important».

Mesures minimales

Les initiants et initiantes saluent le catalogue de mesures proposé par le contre-projet indirect, qui encourage notamment le remplacement des systèmes de chauffage et promeut le recours à des technologies et processus nouveaux. Par des investissements à long terme, la Confédération soutiendra la neutralité climatique des entreprises qui établissent des feuilles de route pour la réduction de leurs émissions. En outre, la Confédération, les cantons et les communes doivent montrer l'exemple en se fixant un objectif «zéro émission nette» pour 2040. «Pour atteindre les objectifs du projet de loi, des mesures supplémentaires sont nécessaires», réclame Isabelle Chevalley, co-initiante et ancienne conseillère nationale. «Les mesures de protection du climat devraient être pensées de manière globale. Dans l'ensemble, les projets de politique climatique, telle la révision actuelle de la loi sur le CO₂ par le Conseil fédéral, doivent être nettement plus ambitieux».

La sortie des énergies fossiles reste la stratégie la plus judicieuse

Le comité de l'initiative va maintenant examiner attentivement le contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers. Le contre-projet indirect doit être à la hauteur du contre-projet direct. Bien que le contre-projet direct n'interdise pas l'utilisation des énergies fossiles, il prévoit un engagement clair à long terme à n'autoriser la combustion de pétrole, de gaz naturel et de charbon que dans des cas exceptionnels. Pour les initiants et initiantes, il est impératif que cet engagement soit interprété de manière stricte. En effet, selon le rapport du GIEC, l'abandon des énergies fossiles est le moyen le plus adapté de lutter contre la crise climatique.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter : Michèle Andermatt (DE/FR/IT), co-responsable de campagne et responsable politique pour l'Initiative pour les glaciers, michele.anderstatt@klimaschutz-schweiz.ch,

